

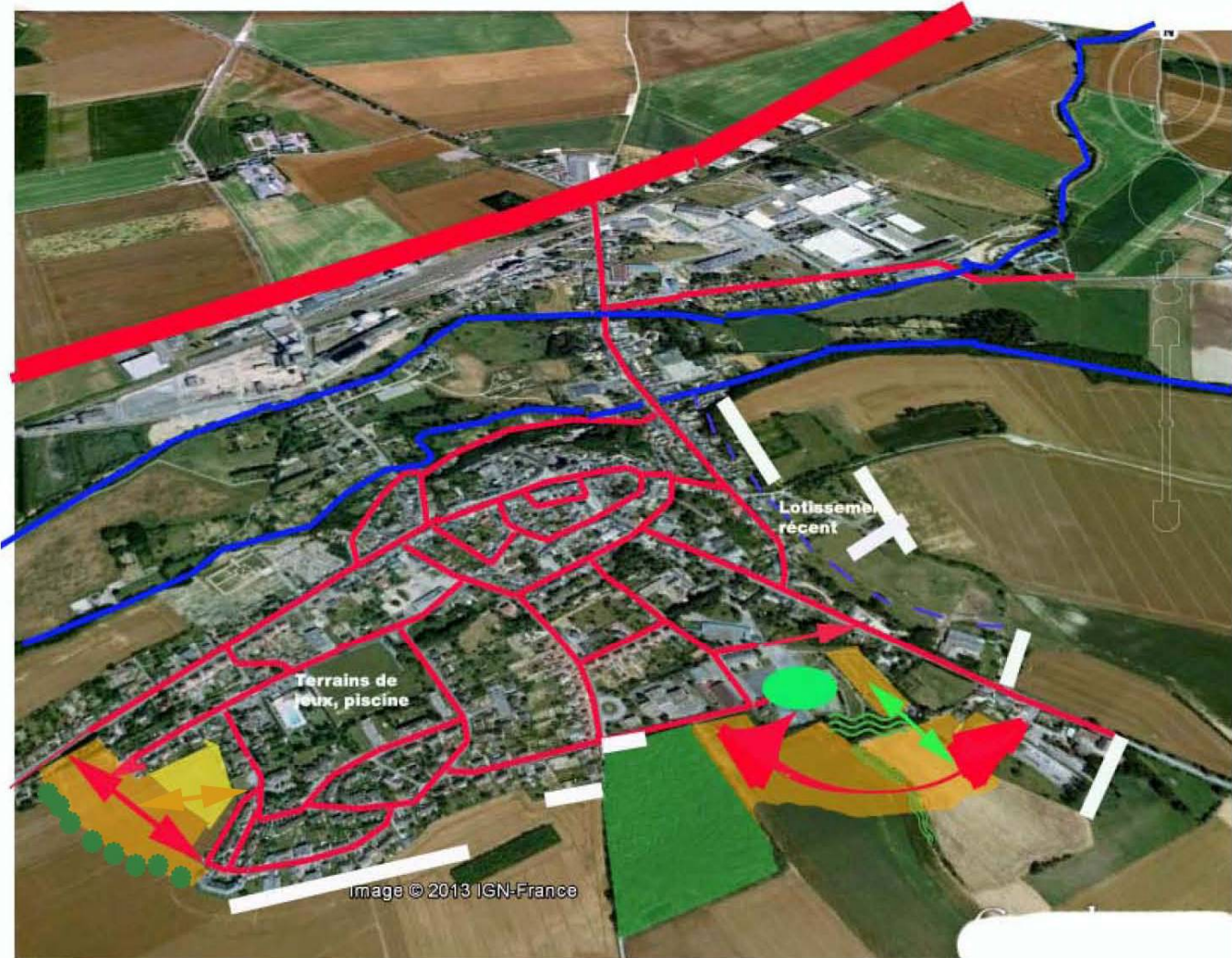
COMMUNE DE MARLE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Orientations d'aménagement et de programmation

- Maillage urbain communal**
-  Voie de desserte structurante à prévoir - renforcement des équipements publics
 -  Liaison de desserte locale "de quartier" à prévoir
 -  Liaison de quartier à mettre en place et préserver
 -  Sente ou ruelle à créer - liaison douce
 -  Préservation de la frondaison végétale
 -  Préservation frondaison verte le long du talus
 -  Réalisation d'une haie d'essences naturelles
 -  Zone à urbaniser à court et moyen terme
 -  Zone à urbaniser à long terme
 -  Espace de jeux et de loisir
 -  Bois – lieu public à préserver et valoriser – Mail Piétonnier ludique et naturel, espaces verts et bois.



Les liaisons de la zone U vers la zone à urbaniser à long terme et de la zone à urbaniser à court terme vers la zone à urbaniser à long terme doivent être préservées. Avant la réalisation de la zone à urbaniser à long terme, ces liaisons permettent l'accès aux espaces agricoles. Puis l'accès et le maillage urbain dans un deuxième temps.